

Réforme de l'assurance-chômage : Tous-tes devant le Conseil d'état !

15 novembre 2021



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 15 NOVEMBRE, AUDIENCE SUR LE FOND DE LA RÉFORME : TOUS DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT !

Le lundi 15 novembre, alors que la réforme de l'Assurance-Chômage sera jugée sur le fond par le Conseil d'Etat, nous appelons à un large rassemblement pour que les intérimaires, saison-nier.ère.s, intermittent.e.s de l'emploi, les travailleurs privés d'emploi et précaires puissent une nouvelle fois exprimer leur colère.

Notre colère face à cette réforme qui fait des travailleurs les responsables de la précarité alors que c'est bien le patronat qui abuse du recours aux contrats courts !

Notre colère face à cette réforme qui provoquera une rupture d'égalité de traitement entre les travailleurs précaire - c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin de protection face au risque du chômage - et les autres !

Notre colère face à cette réforme qui plongera dans la pauvreté des centaines de milliers de travailleurs sans créer aucun emploi ! Notre colère face aux régression sociale qu'impose cette réforme, en réduisant le montant des indemnités de plus d'un million de chômeurs/ses, parfois très fortement jusqu'à près de la moitié et en imposant d'avoir travaillé plus longtemps pour ouvrir des droits à indemnisation !

A 16h, devant le Conseil d'Etat place du Palais-Royal à Paris, nous rappellerons que cette réforme est construite sur des mensonges et engendrera un « traitement manifestement disproportionné ». Nous tiendrons une conférence de presse à l'issue de l'audience à 18h30.

Au-delà, nous continuerons la lutte pour obtenir de vrais droits avec l'indemnisation de 100 % des chômeurs/ses, au moins au niveau du SMC, l'arrêt de toutes les mesures de répression et de filage des chômeurs/ses, un vrai service public de l'emploi avec du personnel suffisant.



Appel unitaire dont Solidaires, SUD Culture et Médias Solidaires et Solidaires SUD Emploi pour un rassemblement le 15 novembre à 16h devant le Conseil d'Etat à l'occasion de l'examen au fond du recours contre le décret assurance chômage.

Le lundi 15 novembre, alors que la réforme de l'Assurance-Chômage sera jugée sur le fond par le Conseil d'Etat, nous appelons à un large rassemblement pour que les intérimaires, saison-nier.ère.s, intermittent.e.s de l'emploi, les travailleurs privés d'emploi et précaires puissent une nouvelle fois exprimer leur colère.

Notre colère face à cette réforme qui fait des travailleurs les responsables de la précarité alors que c'est bien le patronat qui abuse du recours aux contrats courts !

Notre colère face à cette réforme qui provoquera une rupture d'égalité de traitement entre les travailleurs précaire - c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin de protection face au risque du chômage - et les autres !

Notre colère face à cette réforme qui plongera dans la pauvreté des centaines de milliers de travailleurs sans créer aucun emploi ! Notre colère face aux régression sociale qu'impose cette réforme, en réduisant le montant des indemnités de plus d'un million de chômeurs/ses, parfois très fortement jusqu'à près de la

moitié et en imposant d'avoir travailler plus longtemps pour ouvrir des droits à indemnisation !

A 16h, devant le Conseil d'Etat place du Palais-Royal à Paris, nous rappellerons que cette réforme est construite sur des mensonges et engendrera un « traitement manifestement dispro-portionné ». Nous tiendrons une conférence de presse à l'issue de l'audience à 18h30.

Au-delà, nous continuerons la lutte pour obtenir de vrais droits avec l'indemnisation de 100 % des chômeurs/ses, au moins au niveau du SMIC, l'arrêt de toutes les mesures de répression et de flicage des chômeurs/ses, un vrai service public de l'emploi avec du personnel suffisant.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 15 NOVEMBRE, AUDIENCE SUR LE FOND DE LA RÉFORME : TOUS DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT !

Le lundi 15 novembre, alors que la réforme de l'Assurance-Chômage sera jugée sur le fond par le Conseil d'Etat, nous appelons à un large rassemblement pour que les intérimaires, saisonnier.ère.s, intermittent.e.s de l'emploi, les travailleurs privés d'emploi et précaires puissent une nouvelle fois exprimer leur colère.

Notre colère face à cette réforme qui fait des travailleurs les responsables de la précarité alors que c'est bien le patronat qui abuse du recours aux contrats courts !

Notre colère face à cette réforme qui provoquera une rupture d'égalité de traitement entre les travailleurs précaire - c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin de protection face au risque du chômage - et les autres !

Notre colère face à cette réforme qui plongera dans la pauvreté des centaines de milliers de travailleurs sans créer aucun emploi ! Notre colère face aux régression sociale qu'impose cette réforme, en réduisant le montant des indemnités de plus d'un million de chômeurs/ses, parfois très fortement jusqu'à près de la moitié et en imposant d'avoir travailler plus longtemps pour ouvrir des droits à indemnisation !

A 16h, devant le Conseil d'Etat place du Palais-Royal à Paris, nous rappellerons que cette réforme est construite sur des mensonges et engendra un « traitement manifestement disproportionné ». Nous tiendrons une conférence de presse à l'issue de l'audience à 18h30.

Au-delà, nous continuerons la lutte pour obtenir de vrais droits avec l'indemnisation de 100 % des chômeurs/ses, au moins au niveau du SMIC, l'arrêt de toutes les mesures de répression et de flicage des chômeurs/ses, un vrai service public de l'emploi avec du personnel suffisant.



- **Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >**

- **Adresse de cet article :**

<https://ancien.solidaires.org/Reforme-de-l-assurance-chomage-Tous-tes-devant-le-Conseil-d-etat>